

Exercice n°1

Les programmes d'ajustement structurel dictés par les organisations financières internationales avaient pour but de libéraliser les économies ayant accepté de se soumettre à leurs exigences. Puisque les rééchelonnements des dettes étaient conditionnés par cette libéralisation et l'ouverture économiques. Résultat : il y a eu des réformes mais pas de développement. On a l'image d'une économie capitaliste moderne artificielle. L'ouverture doit entraîner la faillite des activités locales. La CNUCED conseille alors le protectionnisme et la présence productive de l'État.

Mais le Maroc, à titre d'exemple, est tenu par un certain nombre d'accords de libre-échange, surtout avec l'UE, qui lui imposent l'ouverture. Le pays a aussi privatisé beaucoup de ses entreprises publiques, et il est difficile de faire marche arrière. Les accords avec les organismes multilatéraux (FMI et BIRD) lui imposent des contraintes en matière de la libéralisation.